THERANEXUS

Société anonyme au capital de 1.336.553,25 euros Siège social : Pépinière LAENNEC – bureau n° 3^E – Niveau 1 60 avenue Rockefeller – 69008 Lyon 791 889 777 R.C.S. Lyon

EXPOSE SOMMAIRE DE L'ACTIVITE

Exercice clos le 31 décembre 2022

Fondée en 2013, THERANEXUS est une société biopharmaceutique au stade clinique, issue du CEA qui développe des candidats-médicaments pour le traitement des maladies du système nerveux.

La Société concentre son activité dans le domaine des pathologies rares du système nerveux central.

La Société dispose d'un actif au stade clinique dans ce domaine : Batten-1, candidat-médicament dans la maladie de Batten, une maladie neurologique rare. Ce développement est le fruit d'un partenariat avec la fondation Beyond Batten Disease Foundation (BBDF), signé en Décembre 2019. Une étude de phasel/II (conduite chez des patients Batten aux USA) est actuellement en cours. Cette étude a déjà permis de confirmer le bon profil de tolérance de Batten-1 chez le patient souffrant de la maladie de Batten (après 9 semaines de traitement), et les patients continuerons d'être traités pour une durée de traitement de 2 ans, ce qui permettra de continuer de recueillir des données sur une durée longue sur cette population. Le démarrage d'une étude de phase III (qui sera conduite chez une population de patients pédiatriques) sera lancée d'ici la fin de l'année 2023 aux USA et en Europe.

Par ailleurs la Société conduit des programmes de recherche précliniques de manière à identifier de nouveaux candidats-médicaments visant à traiter d'autres pathologies rares du système nerveux central. Pour cela la Société s'appuie sur sa plateforme de découverte de nouveaux médicaments, développée depuis 2013 et dont les activités s'élargissent dans le cadre du projet NeuroLead, en collaboration avec le CEA et le Collège de France, à l'aide d'un financement PSPC obtenu auprès de Bpifrance, et visant à l'identification et à la caractérisation d'actifs en neurologie. Cette plateforme bénéfice également du soutien d'INSERM Transfert, dans le cadre d'une alliance stratégique, donnant un accès privilégié et précoce aux technologies développées par l'INSERM dans le traitement des maladies neurologiques rares par des médicaments de thérapies innovantes. En outre, la plateforme est intégrée dans l'équipe-projet AIStrosight, avec l'Inria, l'Université Claude Bernard Lyon 1 et les Hospices Civils de Lyon. Cette équipe-projet a pour objectifs de développer des méthodes numériques innovantes pour la recherche de nouveaux médicaments candidats destinés à traiter les maladies rares neurologiques.

A ce jour, la Société est en phase de recherche et développement et n'a donc réalisé aucun chiffre d'affaires. La Société a financé ses recherches depuis sa création par des augmentations de capital, et dans une moindre mesure par d'autres instruments financiers (dont une émission d'ABSA en juillet 2019 et des lignes successives de financement en fonds propres, des avances remboursables/financements publics (subventions) accordés par Bpifrance ainsi que par les remboursements reçus au titre du Crédit Impôt Recherche et la mise en place d'emprunts bancaires.

Les activités de la Société reposent essentiellement sur les travaux de recherche et développement de ses candidats médicaments. L'organisation de la Société repose sur une structure flexible composée d'une équipe de chercheurs et des conseils externes qui travaillent à la réalisation de ses programmes précliniques et cliniques.

La Société a annoncé en Avril 2021 l'abandon de son candidat-médicament THN102 pour lequel un partenaire n'a pas pu être sécurisé afin de poursuivre le développement clinique. La Société a abandonné par la même occasion ses candidats-médicaments THN201 et THN101 qui reposaient sur le même principe de renforcement de l'efficacité d'un psychotrope par la modulation du réseau astrocytaire.

L'accord de licence exclusive mondiale avec la fondation BBDF concernant Batten-1 prévoit la rémunération de

la fondation sous forme de royalties, et de *milestones* liées à l'enregistrement éventuel et à la commercialisation du produit.

Par ailleurs, le développement des candidats-médicaments peut engendrer des honoraires significatifs dus aux études précliniques et cliniques sous-traitées à des sociétés extérieures et qui ont une incidence significative sur les comptes de la Société.

Sur le plan financier :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires, tout comme au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Le montant des produits d'exploitation s'élève à 1.245.519 euros contre 25.304 euros pour l'exercice précédent.
- Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3.924.626 euros contre 5.554.179 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 29 %.
- Le montant des impôts et taxes s'élève à 42.769 euros contre 37.061 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 15 %.
- Le montant des salaires et charges sociales s'élève à 3.164.659 euros contre 2.689.114 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 18 %.
- L'effectif salarié moyen au 31 décembre 2022 s'élève à 20 personnes contre 19 personnes au 31 décembre 2021.
- Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 332.214 euros contre 1.203.709 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 72 %.
- Le montant des autres charges s'élève à 38.604 euros contre 53.449 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 28 %.
- Les charges d'exploitation s'élèvent au total à 7.502.873 euros contre 9.537.513 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 21 %.
- Le résultat d'exploitation ressort ainsi pour l'exercice à -6.257.353 euros contre -9.512.208 euros lors de l'exercice précédent.
- Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de 158.652 euros (déficit de 396.628 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à -6.416.005 euros contre -9.908.836 euros pour l'exercice précédent.
- Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire de 771.181 euros (nul pour l'exercice précédent) et d'un produit d'impôt (lié très majoritairement au CIR) de 619.994 euros contre un produit de 1.758.422 euros pour l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 6.567.192 euros contre une perte de 8.150.414 euros au titre de l'exercice précédent.

--00O00--